

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale d'Equipe ment et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ).

Objet : Acquisition et installation de climatiseurs au profit des salles d'audience et des bureaux des juridictions

Référence SIGMAP : F_ANEPIJ_114159

Avis n° : 02/DA0 ANEPIJ/PRMP/SP-PRMP du 11 mai 2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 2 de l'Agence Nationale d'Equipe ment et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 4 mai 2026.
2. L'Agence Nationale d'Equipe ment et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds sur budget autonome, afin de financer le projet Amélioration de l'Accès aux Services Judiciaires, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « Acquisition et installation de climatiseurs au profit des salles d'audience et des bureaux des juridictions »
3. L'Agence Nationale d'Equipe ment et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des climatiseurs au profit des salles d'audience et des bureaux des juridictions et procéder à leur installation. Le marché est constitué en un seul lot. Les offres variantes ne sont pas prises en compte.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; Email : justice.prmp.anepij@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Equipe ment et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la

CCIB, Téléphone : 01 52 67 67 67; 01 BP 4581 Cotonou de **8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT +1).**

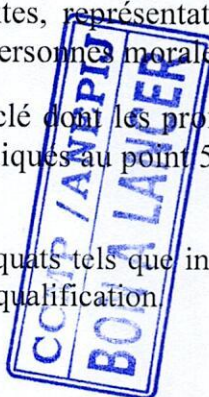
6. Le délai d'exécution du marché sera de trois (03) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations.

7. Exigence en matière de qualification :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise régulièrement inscrite au Bénin et spécialisée dans le domaine de vente des matériels et mobilier de logement et bureau ou de matériels électroménagers justifiée par son registre de commerce ou ses statuts ;
- Avoir réalisé en tant que fournisseur ou sous-traitants au cours trois (03) dernières années (2025, 2024, et 2023) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés de fournitures et installations de climatiseurs pour un montant de soixante millions (60 000 000) de francs CFA chacun, justifiés par les copies légalisées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception, assorties du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple), signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer des matériels adéquats tels que indiqués au point 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.
 - Capacité financière :
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent vingt millions (120 000 000) de francs CFA justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2 ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de quatre-vingt-seize millions (96 000 000) francs CFA.



b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence :

- Capacité technique et expériences :
 - Être une entreprise régulièrement inscrite au Bénin et spécialisée dans le domaine de vente des matériels et mobilier de logement et bureau ou de matériels électroménagers justifiée par son registre de commerce ou ses statuts;
 - Fournir un personnel d'encadrement de niveau BAC + 4 en génie électrique avec dix (10) ans d'expériences ;
 - Disposer d'un personnel clé ayant les profils, qualifications et expériences indiqués au point 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification ;
 - Disposer du matériels adéquats tels que indiqués au point 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.
- Capacité financière :
 - Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de quatre-vingt-seize millions (96 000 000) francs CFA;
 - Fournir une attestation de l'assurance de risques professionnels couvrant la responsabilité civile, d'un montant minimum de cent-dix millions deux cent mille deux cent douze (110 200 212) francs CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 11 mai 2026..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice à l'adresse mentionnée ci-après Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, **Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou.** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en **deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF (l'inaccessibilité du fichier sur la clé USB est éliminatoire), le tout dans une enveloppe unique** à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, **Téléphone : - 01 52 67 67 67 ; 01 BP 4581 Cotonou** au plus tard le **08 juin 2026**à 10 heures 00 précises, heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, **Téléphone : 01 52 67 67 67; 01 BP 4581 Cotonou** le **08 juin 2026**à 10 heures 30 min heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **d'un montant de neuf cent cinquante-huit mille deux cent soixante-trois (958 263) francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie accompagnée de la copie de l'attestation de l'ADPME suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le **01 mai 2026**

La Personne responsable des marchés publics,

YEHOUME Ulrich Rovelas

